

État des lieux du Finistère au regard du développement durable

À la pointe du continent européen, le Finistère et ses 883 000 habitants jouissent d'une position exceptionnelle par la grande diversité et la qualité de ses paysages, la richesse de sa faune et de sa flore. Malgré les spécificités de chacun des territoires qui le composent, le sentiment d'une identité forte et d'une appartenance commune au Finistère domine.

Certes, au cours des trente dernières années, les nouveaux rythmes de travail, le développement de la mobilité, l'entrée massive des femmes dans le travail salarié, le vieillissement de la population et le recours à l'habitat individuel, les pratiques de déplacement, de formation, de loisirs et de travail ont largement contribué à transformer les modes de vie et les attentes des ménages finistériens. Si la tendance est à l'homogénéisation, le Finistère reste cependant un territoire à forte identité patrimoniale et culturelle. La conscience de ce patrimoine y est réelle, l'identité est davantage synonyme d'ouverture que de repli, et la richesse du passé reste ancrée et continue de façonner le Finistère du XXI^e siècle.

Le Finistère dispose de nombreux atouts pour être un département 'durable'. Il n'est cependant pas exempt de certains paradoxes et fragilités. Et le modèle de développement territorial qui se dessine doit relever les défis de la durabilité et veiller à l'équilibre des territoires.

La population progresse et se rapproche des tendances nationales

L'évolution démographique observée et à venir, place la société devant des défis majeurs : solde naturel en baisse, vieillissement de la population, migration territoriale, cohésion sociale des populations... Ces mutations impactent déjà et impacteront les différents secteurs d'activité économiques, le système éducatif, les services aux personnes, la mobilité, la cohésion entre les générations, etc. Autant d'éléments qui présagent une réalité sociale et sociétale nouvelle.

Une population qui progresse, mais moins vite qu'au niveau national

Depuis 1999, la population finistérienne croît à un rythme de 0,5 % par an, hissant la population finistérienne à 883 000 habitants en 2006. Cette croissance de la population, si elle reste positive, est cependant inférieure aux taux de croissance annuels bretons et nationaux (respectivement 0,9 % et 0,7 %). Le département occupe le 58^e rang national pour cet indicateur. Le solde naturel n'est que très légèrement positif du fait de la structure même de la population, plutôt âgée. L'apport de population dans le Finistère est donc essentiellement le fait du solde migratoire. Il tient donc à la capacité du département à attirer et à garder de nouvelles populations. Par ailleurs, les perspectives démographiques pour la Bretagne, à horizon 2030, laissent augurer d'une 'fracture démographique' entre l'est et l'ouest de la région ; l'ouest et donc le Finistère seraient moins dynamiques en termes d'augmentation de population selon les projections actuelles.



Une population qui vieillit...

Du fait de la forte natalité d'après-guerre, le Finistère va connaître une accélération du vieillissement de sa population. Si actuellement près d'une personne sur quatre est âgée de 60 ans ou plus, les projections de population anticipent, comme au niveau national, mais sans doute avec une acuité plus importante, un Finistère vieillissant. Cette imminence du 'choc démographique' est un facteur essentiel à prendre en compte pour l'équilibre durable du territoire. Toutefois, la géographie du vieillissement est nuancée, avec des prévisions différentes selon les territoires. Des contrastes générationnels et sociaux marqués sont à prévoir, notamment entre les villes, le littoral (excepté le cap Sizun) et l'intérieur du Finistère. Mais cette tendance structurelle n'est pas seulement davantage de personnes de plus de 60 ans, c'est également moins de jeunes et une émigration des 18-28 ans qui perdure. Ces mouvements concomitants contribueront au développement d'une économie dite plutôt résidentielle, au travers d'une demande croissante de services aux personnes, mais également d'une nouvelle demande d'équipements, d'activités... qui nécessiteront sans doute des réponses innovantes. Mais si une population plus âgée peut être une force, la modernité, la vivacité de la société, peuvent demain, trouver des limites au sein d'une population vieillissante.

... et dont les caractéristiques tendent à se rapprocher des standards nationaux

Longtemps, le Finistère a présenté des spécificités démographiques, et la famille finistérienne a été plus nataliste que la moyenne. Dans les nouveaux comportements familiaux, les indicateurs sociodémographiques attestent que le département n'est plus en marge des tendances nationales. Au contraire, il semble même normalisé en termes de pratiques familiales.

La taille des ménages diminue (2,2 personnes par ménage en 2006) et devient inférieure à la moyenne française. Le taux conjoncturel de fécondité s'établit à deux enfants par femme de 15 à 49 ans. Parallèlement, la proportion des familles monoparentales parmi les familles avec enfants (21 %) ne cesse de s'accroître et devient très proche de la moyenne nationale en 2006 (22 %). Cette part atteint même 29 % dans les villes-centres. Les naissances hors mariage s'élèvent à 57 % en 2008 (53 % au niveau national), et l'âge du mariage est plus élevé dans le Finistère qu'au plan national. Autant de constats qui interpellent dans un département où le fait religieux a été très fort. Élément positif du développement humain, le taux de mortalité infantile est particulièrement bas.

Le système productif finistérien entre forces et fragilités

La situation du marché du travail est un des déterminants de la vitalité et de la cohésion sociale d'un territoire. Une dynamique de développement permet de produire des richesses nécessaires au bien-être de chacun. Mais cette dynamique qui doit rechercher une réduction des ressources utilisées (matières premières, espaces, énergie) appelle également à un système de production socialement solidaire.

L'économie finistérienne, dans un monde de plus en plus global, rapide et concurrentiel, doit plus que jamais faire face à de nombreux défis. Si l'industrie finistérienne représente un atout majeur dans l'économie du département, les productions qui se situent sur les marchés fortement concurrentiels sont parfois soumises à de fortes instabilités, sources de fragilité. L'innovation devient alors un atout clé. En parallèle, les dynamiques démographiques, notamment sur des territoires attractifs et moins densément peuplés, favorisent l'essor de l'économie résidentielle. Certains la considèrent comme une aubaine pour ces territoires à une période où l'emploi a tendance à se concentrer dans les zones les plus denses. D'autres considèrent que les territoires trop monofonctionnels, sans un véritable système productif, sont voués à l'étouffement.



Une économie qui conserve ses spécificités tout en se rapprochant des moyennes nationales

L'économie finistérienne, tout comme l'économie bretonne, a connu un important développement, construit sur le socle de son agriculture, puis de son industrie agroalimentaire. De très profondes mutations de ces structures productives agricoles, industrielles, etc. sont engagées et un secteur tertiaire de qualité se développe.

Toutefois, les spécificités du département en matière d'agriculture et de pêche perdurent et le poids du secteur primaire dans le Finistère est important au regard des moyennes nationales. L'agriculture, par exemple, a créé un processus industrialisant dont les effets sur l'économie et l'emploi sont encore prégnants. Ces activités contribuent à façonner et à structurer l'espace rural et le littoral. Elles bénéficient d'une identité et d'un poids culturels notoires qui continuent de tisser le lien social du Finistère. Ces activités sont incitées à poursuivre un développement vers un modèle plus qualitatif tenant davantage compte des ressources naturelles.

L'industrie représente 6 % des établissements et 17 % de l'emploi salarié dans le Finistère. Si ces taux sont désormais comparables aux taux nationaux, l'industrie finistérienne présente quelques spécificités comme celle d'être moins diversifiée (faible présence des industries automobiles, aéronautiques, pharmaceutiques, etc.). Elle est tout d'abord fortement spécialisée dans l'agroalimentaire, liée au poids de l'agriculture et de la pêche, puis dans une moindre mesure dans la construction et la réparation navale. Dans un contexte international global et de plus en plus concurrentiel, l'industrie, notamment agroalimentaire, peut être soumise à de fortes instabilités. Certains bassins d'emploi fortement spécialisés et dépendants pourraient en souffrir. L'économie de la connaissance (recherche, l'innovation, etc.) est essentiellement implantée dans les villes, les entreprises y trouvant une organisation, un niveau de services ad-hoc et les principales fonctions territoriales stratégiques.

Le tertiaire ne cesse de progresser et représente 58 % de l'emploi total en 2007. Il comprend notamment les emplois liés aux services, aux commerces, etc. Les activités tertiaires répondent aux besoins des populations locales et des touristes, et contribuent donc à l'économie résidentielle.

Une économie moins dépendante de l'extérieur, une économie sociale dynamique

Un des déterminants de l'expansion et de la pérennité économique d'un territoire s'illustre par la création, la survie et la cessation

d'entreprises. Après une progression continue des créations d'entreprises depuis 2002, cette croissance marque un net ralentissement en 2008, même si le niveau reste élevé : environ 3 000 créations annuelles. Si le taux de création d'entreprises affiche une moindre vitalité (écart de 2,1 points avec la moyenne nationale), les nouvelles entreprises du département semblent davantage pérennes. En revanche, le taux de défaillance de l'ensemble des entreprises reste très proche du niveau national.

Dans ce contexte, l'économie sociale (les mutuelles, les associations, les fondations, etc.) prend une place particulière. Elle emploie 15 % des salariés finistériens, contre 13 % en Bretagne, et 11 % en France. 72 % des effectifs de l'économie sociale travaillent dans les associations. Cette économie sociale présente les particularités d'avoir davantage d'emplois féminins (mais moins de jeunes). Sa répartition est plus homogène sur l'ensemble du territoire. Elle est donc un vecteur de cohésion territoriale, même si elle peut cependant apparaître comme plus fragile que l'économie dite classique.

Autre caractéristique de l'économie finistérienne, les centres de décision sont encore souvent présents dans le département. Cette proximité géographique des décideurs peut faciliter la meilleure prise en compte de leur responsabilité sociale et environnementale. À titre d'illustration, les salariés des établissements employeurs du Finistère dépendent à 59 % d'un centre de décision finistérien (contre 56 % pour la Bretagne et 50 % pour l'Ille-et-Vilaine). 58 % des salariés dépendent d'un groupe.

Un département empreint de cohésion sociale, mais des inégalités et des fragilités qui perdurent

Dans un monde globalisé, les discriminations, les disparités, la pauvreté, l'exclusion du marché du travail, etc. sont des freins à une réelle cohésion sociale, fondement d'un développement durable. Pourtant, le Finistère est un département empreint de cohésion sociale à différents niveaux. Néanmoins, comme au niveau national, l'équité, l'égalité des chances peuvent encore progresser.

Une cohésion sociale perceptible...

Le niveau de revenu fiscal médian des Finistériens est dorénavant très proche du niveau national : 16 700 € par unité de consommation en 2006. L'écart entre les plus hauts et les plus bas revenus est parmi les plus faibles des départements français, réduisant ainsi une forme de 'distance sociale'. Autre élément, l'implication des Finistériens dans la 'vie de la cité' est tangible, et les Finistériens démontrent leur capacité à vivre ensemble et à débattre. Le taux de participation aux élections est plus élevé que la moyenne nationale, le nombre d'associations par habitant et la dynamique de leurs créations, reflètent cette réalité. Par ailleurs, la délinquance reste à de bas niveaux, nettement inférieurs aux moyennes nationales. Enfin, seules trois communes ne font pas partie de groupement de communes à fiscalité propre, reflet de la capacité des élus locaux à entreprendre ensemble et à se fédérer.



L'accès aux savoirs, aux compétences, éléments favorables à un épanouissement personnel et vecteur d'intégration sociale et culturelle, profite largement aux jeunes Finistériens. Le département se distingue par un niveau élevé de réussite aux examens nationaux, que ce soit pour le diplôme national du brevet ou encore pour le baccalauréat. Le taux de réussite en 2008 au baccalauréat est de 92,6 %, contre 88 % en France métropolitaine. L'illettrisme est également moins important dans le département. En effet, 3,4 % des jeunes de 16 à 17 ans en 2007 sont en grave difficulté de lecture, contre 4,9 % au niveau national. Autre élément favorable, les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont inférieurs à ceux de la France métropolitaine. Il convient cependant de le relativiser puisque le niveau de salaire moyen est plus bas. Par ailleurs l'attachement des Finistériens à leur département (72 % des Finistériens sont nés dans le Finistère), contribue à maintenir une identité culturelle et facilite cette nécessaire solidarité générationnelle au cœur du développement durable, même si celle-ci risque d'être plus complexe au regard de la structure vieillissante de la population et des mouvements migratoires.

...mais des inégalités persistantes

Tout d'abord, comme au niveau national, des disparités entre les hommes et les femmes perdurent. Les résultats scolaires des filles sont supérieurs à ceux des garçons. Pourtant, cette performance scolaire ne se retrouve ni dans l'accès à l'emploi, ni dans les niveaux de salaires, ni dans les métiers exercés. Si la féminisation de la population active finistérienne est une vraie modernité, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans reste inférieur à celui des hommes (59 %, contre 68 % en 2006), le salaire horaire net moyen des hommes est supérieur de 15 % à celui des femmes, le taux de chômage des femmes est supérieur de 3 points à celui des hommes, l'accès à des professions d'encadrement est inférieur pour les femmes (écart de l'ordre de 20 % pour des diplômés du supérieur long).

Ensuite, l'équité et la solidarité entre les générations risquent d'être mises à mal. En premier lieu, du fait du vieillissement de la population finistérienne, le rapport entre les aidants potentiels (les 55-64 ans) et les aidés (les 85 ans et plus) aura tendance à se dégrader. Par ailleurs, en 2006, on compte 2,1 personnes de 20 à 59 ans pour une personne âgée de 60 ans et plus. Ce nombre baisserait à 1,4 en 2030. Ensuite, l'accès à l'emploi pour les actifs les plus âgés est plus difficile. Le taux d'emploi des seniors (les actifs de 55 à 64 ans) est nettement inférieur au taux d'emploi des actifs de 25 à 54 ans (33 %, contre 82 % en 2006).

Tout comme au plan national, la solidarité générationnelle ne s'exprime pas pleinement envers les jeunes, et leur intégration au monde professionnel est plus compliquée. Si les jeunes Finistériens réussissent particulièrement bien leurs études, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans reste deux fois plus élevé que celui des 25-54 ans et le plus important des départements bretons. Le Finistère ne semble pas pouvoir offrir à l'ensemble de sa population jeune de quoi bâtir pleinement son avenir immédiat dans le département. Cela se traduit notamment par un départ important de jeunes entre 18 et 28 ans.

Une des richesses du Finistère tient à la diversité des territoires qui le composent. Mais cette diversité se traduit également par des disparités territoriales plus ou moins fortes. L'exposition de la population aux

risques, l'accès aux équipements et aux services, etc. en sont d'autres facettes.

La prévention des risques naturels et technologiques est une des conditions qui permet de réduire la vulnérabilité des territoires. Le Finistère est globalement moins exposé aux risques majeurs (catastrophes naturelles, risques industriels, etc.) qu'ailleurs avec 6 Finistériens sur 10 potentiellement concernés, contre près de 9 sur 10 en France métropolitaine. Autre caractéristique, l'accès aux services de proximité identifie le département comme relativement homogène. La population est en général située à moins de 10 kilomètres d'un médecin généraliste. Toutefois, des situations d'inégalités peuvent voir le jour, comme cela peut également être le cas pour les services spécifiques à caractère structurant ou spécialisé. C'est ainsi que la population du centre-Finistère et des presqu'îles (Crozon, par exemple) peut être amenée à parcourir une plus grande distance pour bénéficier des soins ou des services recherchés. Dans des territoires comme le Yeun Ellez, l'Aulne maritime, les Monts d'Arrée, le Cap Sizun, le Pother, 2 médecins sur 3 ont actuellement au moins 55 ans. S'ils ne sont pas anticipés, ces prochains départs à la retraite des médecins généralistes deviendront réellement problématiques. Ces situations révèlent en particulier la difficile et nécessaire adaptation des territoires aux mutations contemporaines, notamment pour ceux qui sont davantage restés à l'écart des pôles de développement, des grandes dessertes routières...

Des situations de fragilité des individus qui perdurent

Si les écarts de revenus dans le Finistère entre les plus riches et les plus pauvres sont plus resserrés qu'ailleurs, il n'en demeure pas moins que la pauvreté existe. Plus d'un Finistérien sur dix vit sous le seuil de pauvreté national, à savoir avec moins de 880 € par mois par unité de consommation en 2006. Cette pauvreté s'exprime différemment selon les territoires, les espaces ruraux apparaissant alors les plus touchés par l'exclusion sociale. Les personnes qui sont en rupture familiale (familles monoparentales) ou en situation d'isolement, semblent davantage fragilisées.

En matière de santé, l'espérance de vie est plus courte dans le Finistère : - 1,7 an pour les hommes, - 1,1 an pour les femmes. Signe positif pour les Finistériens, l'écart par rapport à la moyenne nationale se réduit, résultat des progrès médicaux et des modifications des comportements face à la santé. Cependant, des spécificités locales de causes de décès sont constatées en Bretagne, avec en particulier une surmortalité par suicide particulièrement marquée dans le Finistère (près de 28 décès par suicide pour 10 000 habitants, contre 17 en métropole sur la période 2003-2005). Cette situation est d'autant plus préoccupante que les inflexions sont faiblement perceptibles. L'isolement social, familial ou géographique est un facteur aggravant avancé. Mais le suicide touche également les jeunes. Il est la première cause de mortalité chez les 25-34 ans : en 2000, près d'un décès sur trois est un suicide, chez les hommes comme chez les femmes en Bretagne. Les routes sont proportionnellement beaucoup plus fatales aux jeunes conducteurs. Le Finistère reste un département où la surmortalité liée aux abus d'alcool est particulièrement marquée.

Un modèle de développement territorial qui doit relever les défis de la durabilité

Les mouvements migratoires continuent de structurer les espaces finistériens. L'exode rural qui a prévalu en Bretagne et dans le Finistère pendant une quarantaine d'années, est bien fini. Pour la première fois depuis 1962, l'espace rural gagne globalement de la population. Autre tendance actuelle, la périurbanisation s'accroît alors que la population des pôles urbains stagne. Ces évolutions conséquentes, la manière de vivre au sein de ces espaces, façonnent progressivement les territoires. Mais ces dynamiques, qui permettent à des communes de connaître un nouvel essor, peuvent trouver des limites dans les coûts individuels et collectifs qu'elles engendrent.



Vers un regain d'intérêt pour des espaces ruraux attractifs

Les mouvements migratoires finistériens de la période 1999–2006 traduisent des réalités territoriales différentes. La population des pôles urbains a tendance à stagner. En fait, elle régresse sur Brest, Morlaix, Douarnenez, alors qu'elle augmente sur Quimper, Concarneau ou Landerneau. Quant aux villes moyennes du Finistère, elles contribuent à donner à l'espace rural son armature de proximité et constituent des points d'ancrage essentiels pour les campagnes. Dans la plupart des cas, les campagnes et les espaces urbains interagissent de plus en plus. Et la polarisation croissante (la concentration en un même lieu) des activités et des emplois ne débouche plus fatalement sur la désertification des campagnes. Au contraire, plusieurs territoires ruraux semblent se dessiner au sein du département, et les campagnes revêtent des réalités fort différentes. Si certaines zones ont su profiter des nouvelles dynamiques, d'autres, moins favorisées par leurs ressources ou leurs capacités d'adaptation, accusent un isolement et un retard préoccupants. Aussi, trois catégories de campagnes semblent émerger : les campagnes des villes, les nouvelles campagnes et les campagnes les plus fragiles¹.

Les campagnes des villes comprennent essentiellement les communes périurbaines qui se situent dans l'orbite des villes et des agglomérations. Elles affichent des taux significatifs de croissance de population. Leur fonction résidentielle est majeure, la fonction productive variable, ce qui rend ces espaces plus ou moins dépendants des centres urbains. La dynamique démographique y est largement positive, soutenue par les soldes naturels et migratoires. On y retrouve notamment les communes des périphéries brestoise et quimpéroise.

Les nouvelles campagnes sont en recherche d'équilibre. Ce sont des territoires ruraux, dont certains littoraux, avec une fonction résidentielle émergente et marquée. Ils bénéficient de niveaux de services intéressants. La mobilité y est notamment favorisée par la proximité de voies de déplacement. La qualité du cadre de vie, voire l'attrait touristique, en sont les principaux moteurs. La tertiarisation de l'économie peut y être importante. Les communes jouxtant les axes routiers principaux, particulièrement entre Pont-de-Buis-lès-Quimerch et l'agglomération brestoise en sont une illustration, tout comme les communes littorales du sud quimpérois.

Un recul démographique et économique touche souvent les campagnes les plus fragiles. Ces territoires sont généralement marqués par leur faible densité et une population âgée. L'agriculture y tient généralement une place importante, tant chez les actifs que chez les retraités. Ce sont généralement des territoires qui vieillissent avec des

soldes naturel et migratoire peu favorables. L'emploi y est également moins présent. Certaines communes du centre-Finistère, du cap Sizun en sont des illustrations.

La demande d'habitat individuel et dispersé contribue à l'artificialisation du Finistère

Ces mouvements de population entre territoires urbains et ruraux, présentent notamment l'avantage d'offrir un nouvel essor à certaines communes rurales, générant un développement plus équilibré du département. Mais les urbains consomment de plus en plus d'espaces. Et les 'nouveaux ruraux', dont certains ont gardé un mode de vie urbain, se déplacent souvent dans les villes pour y travailler. Ils génèrent de nouveaux besoins en équipements et services dans les campagnes. Ces modalités de développement sont parfois difficilement conciliables avec le développement durable et soutenable des territoires.

Dans le Finistère, 72 % de l'habitat est individuel, contre 56 % au niveau national. Cette culture de l'habitat individuel, ce mouvement de résidentialisation, associé aux migrations des populations, induisent un dynamisme de la construction neuve qui modifie profondément le territoire finistérien. En effet, si les logements commencés durant la période 1999–2006 représentent 11 % du stock de logements présents dans le département en 1999 (9 % au niveau national), ce taux monte à 17 %, en moyenne, sur l'espace périurbain. Toutefois, ce dynamisme, vecteur de développement économique, se traduit parfois par un habitat dispersé et conduit à un mitage du territoire. Mais 6 emplois sur 10 restent concentrés dans les pôles urbains et presque autant d'actifs travaillent hors de leur commune de résidence. Cette dissociation croissante entre lieux de vie et lieux de travail fait naître de nouveaux besoins, liés aux infrastructures et aux services, que ce soit pour la garde des enfants, les services de proximité, les déplacements, etc. Pour répondre à ces mouvements, les espaces naturels et agricoles sont 'grignotés' progressivement. L'artificialisation du territoire devient alors un mouvement continu et préoccupant. Mouvement qui, en imperméabilisant de manière définitive les sols, concourt à la destruction irréversible d'espaces naturels et agricoles et affecte la nécessaire continuité écologique. Cette artificialisation est encore plus prégnante sur le littoral et notamment sur la partie rétro-littorale, particulièrement attractive. Les conséquences sociales et économiques sont également tangibles au travers des coûts de transports, des besoins de services, etc.

1-Typologie utilisée par la DIACT (ex DATAR) dans "Quelle France rurale pour 2020 ? : contribution à une nouvelle politique de développement rural durable", 2003.

Ces mouvements de population sont interdépendants avec les prix du foncier et de l'habitat qui varient considérablement d'un territoire à l'autre, selon leur attractivité. Les prix les plus élevés se situent dans les secteurs urbains (périphéries de Brest et de Quimper) ou littoraux (notamment le sud). Cela peut conduire à des inégalités territoriales et sociales d'accès au logement, notamment pour les plus modestes. On assiste alors à une forme de spécialisation des territoires où prix de l'habitat et revenus médians évoluent similairement. Si le logement social peut constituer une réponse en termes de mixité sociale et une alternative à cette spécialisation, la densité du parc social reste modérée et inégalement répartie sur le département, essentiellement dans les secteurs à dominante urbaine.

Une mobilité et une consommation énergétique croissantes

La tendance est à l'amplification de la mobilité intrajournalière. Les déplacements domicile-travail sont conséquents. 81 % des actifs et plus de 86 % des actifs domiciliés en périphérie de ville utilisent leur voiture pour aller travailler. Aussi, au regard de ces comportements de plus en plus mobiles, le trafic routier a augmenté continuellement jusqu'en 2007. Il semble cependant marquer une pause en 2008 (- 1,3 %). Parallèlement, le trafic des transports en commun (transports urbains, trafic ferroviaire), progresse dans le département. Faut-il y voir l'incidence du prix des carburants, le contexte récessionniste, ou une prise de conscience de la population vis-à-vis de l'impact environnemental des déplacements ? Toujours est-il que la prédominance de l'automobile, concomitante à un parc de véhicules plutôt âgé dans le Finistère, a des effets environnementaux et sociétaux

notoires. Les émissions de gaz à effet de serre, les accidents de la route, les coûts économiques et sociaux liés aux déplacements, en sont autant d'illustrations. Les Finistériens ne sont pas tous égaux face à ces externalités.

La situation du département est favorable du point de vue de la qualité de l'air. Cependant, le transport routier contribue à 17 % du potentiel de réchauffement climatique du Finistère. La répartition des émissions de dioxyde de carbone par commune laisse entrevoir des territoires davantage contributeurs. Ils sont généralement caractérisés par une forte concentration de l'activité humaine ou supportent un trafic routier important. Les zones urbaines, les bassins d'habitat denses, les territoires le long des axes de communication sont ainsi concernés. Parallèlement, les modes de vie des Finistériens, la croissance démographique et économique, contribuent à une augmentation de la demande énergétique. Le secteur des transports, les bâtiments (résidentiels et professionnels), sont les principaux secteurs consommateurs d'énergie et donc fortement contributeurs à l'effet de serre. Si la consommation énergétique finistérienne par habitant est légèrement inférieure à la moyenne nationale, la faible production énergétique départementale et bretonne (7,4 % de la consommation finale) induit une forte dépendance en matière d'approvisionnement. Cette dépendance fragilise le Finistère en termes d'alimentation électrique, essentiellement lors de périodes de pointe, ce qui représente une faiblesse en matière d'attractivité économique. Certes, la production d'énergie éolienne se développe sensiblement dans le département. Mais cette production intermittente ne peut éviter les risques de coupure électrique occasionnés par des pics de consommation toujours croissants.

Un patrimoine naturel remarquable, mais qui se fragilise

Le Finistère possède un patrimoine naturel et une biodiversité remarquables. L'activité humaine se traduit par une empreinte plus ou moins forte sur les milieux et les espèces. Il convient de la minimiser dans une perspective de développement durable. La richesse des milieux, mais aussi leur niveau de fragilité, leur degré de protection, sont autant d'éléments à appréhender. La qualité de ce patrimoine naturel est également un des déterminants de l'attractivité du département. Que ce soit d'un point de vue identitaire, pour le dynamisme démographique, pour la vitalité économique, notamment via le tourisme, la préservation du patrimoine est un levier essentiel d'un Finistère durable.



Des milieux naturels de qualité, propices à la faune et à la flore...

Le Finistère bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche. Les milieux naturels maritimes, littoraux et intérieurs, sont pluriels. Ils sont les refuges d'une faune et d'une flore diversifiées. 31 % de la surface départementale est couverte en zones naturelles où s'appliquent de nombreuses mesures de protection et de gestion. Le Finistère couvre 40 % des superficies classées Natura 2000 en Bretagne (pour 25 % de l'espace breton). Trois sites classés en Bretagne sur dix sont localisés dans le département.

Si la biodiversité de certains territoires est remarquable, cette richesse reste répartie sur l'ensemble du département. Cela participe à

la prise de conscience de la qualité de ce patrimoine et de la nécessité de sa préservation. À titre d'exemples, 328 espèces floristiques sont en moyenne recensées par commune, des espèces floristiques protégées sont identifiées dans 7 communes sur 10. Les deux tiers des espèces d'oiseaux observables en Europe de l'Ouest sont présentes dans le Finistère. Des espèces patrimoniales tels le saumon Atlantique, l'anguille, la moule perlière, la loutre, l'escargot de Quimper sont emblématiques de la richesse faunistique du Finistère.

... mais un patrimoine naturel qui montre des signes de fragilité

Toutefois, les évolutions démographiques et économiques, les modes de production, les nouveaux comportements des ménages ont fragilisé ce capital, tout comme au plan national d'ailleurs. Emblématique de l'impact de l'activité humaine, la qualité des eaux est souvent mise en exergue dans le Finistère.

Si la qualité de l'eau potable s'est considérablement améliorée depuis dix ans grâce à des traitements de potabilisation, la qualité des eaux brutes reste une préoccupation majeure. Cette dégradation de la qualité des eaux douces est principalement liée à l'azote, aux pesticides, au phosphore ainsi qu'aux matières organiques provenant des pollutions diffuses des activités agricoles et industrielles, des eaux

pluviales urbaines ou des assainissements individuels. La situation du Finistère est pourtant plus satisfaisante en moyenne qu'en Bretagne. La morphologie des petits bassins versants finistériens, les débits et la relative préservation des habitats facilitent en effet l'épuration du milieu et sont propices à une faune piscicole riche et à une forte présence de salmonidés. 82 % des cours d'eau présentent un état biologique de bonne à très bonne qualité.

Néanmoins, la dégradation ou la destruction des écosystèmes, met en danger les espèces les plus fragiles. Par exemple, dans le Finistère, plus de 160 espèces végétales signalées par le passé, ont disparu. Des espèces dites invasives apparaissent. Elles colonisent certains milieux et altèrent la biodiversité.

Le Finistère, un département 'durable'?

Dans ce contexte, la société finistérienne reste résolument participative, innovante et moderne. Participative tout d'abord, comme en atteste par exemple, le dynamisme associatif ou l'implication des Finistériens dans les choix nationaux. Innovante ensuite au regard de sa capacité à entreprendre, à développer la recherche et l'innovation, à produire de l'intelligence collective, à créer des réseaux et à se fédérer. Moderne enfin comme en témoignent son degré de cohésion sociale, l'évolution de sa structure familiale et la place des femmes dans la société, ou encore le potentiel humain et la conscience de la richesse du patrimoine culturel et environnemental.

Le Finistère n'est cependant pas exempt de certains paradoxes. Les jeunes réussissent leurs études jusqu'au baccalauréat et quittent ensuite le Finistère entre 18 et 28 ans. Ils adoptent aussi parfois des conduites à risque. Autre exemple, la qualité de vie y est incontestable, mais les suicides sont supérieurs aux moyennes nationales et l'espérance de vie sensiblement plus faible.

Les territoires qui composent le département sont très divers. Une des forces du Finistère est de disposer de pôles urbains aux fonctions métropolitaines dites supérieures, complétés d'une armature de villes moyennes structurantes. En interaction permanente avec les villes,

les campagnes suivent des trajectoires différenciées qui interpellent quant à leur avenir. Certaines, favorisées par leur proximité avec l'urbain, par l'attrait du littoral, ou encore par la présence d'axes de déplacements, sont en devenir. D'autres semblent davantage à l'écart des dynamiques démographiques, économiques et doivent faire face à un certain nombre de menaces : déclin démographique et faible proportion de jeunes, moindre attractivité, notamment dans l'accès aux services, aux équipements, aux soins, faiblesse du niveau d'emploi, précarité plus forte, etc.

Le modèle de développement territorial qui prévaut aujourd'hui dans le Finistère ne paraît pas totalement soutenable. En effet, l'importante consommation du foncier, le mitage du territoire par un habitat individuel et dispersé, les besoins croissants de mobilité, etc. se traduisent par des coûts collectifs importants, tant en matière environnementale, sociale qu'économique.

Dans ce contexte, la variété des enjeux, reflets de la diversité des territoires, nécessite sans doute et plus que jamais, une action collective forte, innovante, transversale, et une mobilisation des acteurs, dans un souci d'équité, de cohésion, de préservation des patrimoines et de développement solidaire, essentiels au devenir d'un Finistère ouvert et durable.